

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026



|                                                                                                                                                                                            |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Date du conseil</b>                                                                                                                                                                     |  |
| 4 juin 2026                                                                                                                                                                                |  |
| <b>Personnes présentes :</b><br>Pierre BRU, Yvan DOURTHE (A), Samuel DURAND (M), Valérie GALIMBERTI (A), Joelle LAPEYRE, Marion LAPOUJADE, Lionel MARQUETTE (A), David JAQUET, Céline ROUX |  |
| <b>Personne(s) excusée(s) :</b><br>Thomas PORTET,<br>Josiane PAILLEUX                                                                                                                      |  |
| <b>Personnes absentes :</b>                                                                                                                                                                |  |
| <b>Procurations :</b> Non                                                                                                                                                                  |  |

## ORDRE DU JOUR:

- Désignation des délégués et des suppléants des conseillers municipaux en vue de L'élection des sénateurs
- Questions diverses

Monsieur le maire Mr Samuel Durand est président de séance.  
Valérie GALIMBERTI est secrétaire de Mairie.

### **1. Désignation des délégués et des suppléants des conseillers municipaux en vue de l'élection des sénateurs.**

En vue des élections des sénateurs du 27 septembre 2026, le conseil se réunit pour nommer le Délégué Titulaire ainsi que trois suppléants qui représenteront la commune. Après vote, le résultat est le suivant.

A l'unanimité :

Le délégué Titulaire : Monsieur le Maire Samuel DURAND

Le premier suppléant : Yvan DOURTHE

Le deuxième suppléant : Valérie GALIMBERTI

Le troisième suppléant : Lionel MARQUETTE

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 9

Les candidats ayant obtenu la majorité absolue au premier tour sont déclarés élus et acceptent le mandat.

### **2 – Questions divers**

#### COMMISSIONS :

Monsieur le Maire informe le conseil que les réunions des quatre Commissions ont été organisées. La commission communication présidée par Valérie GALIMBERTI, la commission forêt, présidée par Yvan DOURTHE, la commission urbanisme, présidée par Samuel DURAND et la commission bâtiment présidée par Lionel Marquette ont tenus leurs réunions respectives. Ces commissions ont permis d'échanger sur différents sujets.

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026



## QUESTIONNAIRE :

Madame Valérie GALIMBERTI référente de la Commission Communication prend la parole pour informer le conseil qu'un questionnaire citoyen a été créé sur Google. Ce questionnaire a pour objectif de connaître l'état d'esprit, les besoins, les priorités des administrés ainsi qu'une enquête pour la mise en place d'une conciergerie. Le lien sera diffusé sur PANNEAU POCKET et une distribution papier sera effectuée dans les boîtes aux lettres.

## MOBILIER SALLE DES FÊTES

Trois devis relatifs au mobilier des cuisines ainsi que trois devis relatifs au mobilier pour la salle des fêtes ont été sélectionnés.

Les trois fournisseurs de mobilier de cuisine sont :

- PMEQUIPEMENT pour un montant HT de 6123 €
- RESTOCK pour un montant HT de 4415 €
- CM-CHR pour un montant HT de 4671 €

Le fournisseur RESTOCK et CM-CHR ont été retenus. Le Conseil Municipal souhaite avoir quelques précisions complémentaires afin de se prononcer définitivement sur cet achat.

Les trois fournisseurs de mobilier pour la salle des fêtes sont :

- FAP COLLECTIVITES pour un montant HT de 8053,92€
- DIRECT COLLECTIVITÉS pour un montant HT de 12544€
- ALEC COLLECTIVITÉS pour un montant HT de 8882,62€

Le devis de l'entreprise FAP COLLECTIVITÉS est retenu par l'ensemble, 9 voix / 9.

## RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu le 1 juin 2026 avec Monsieur L'HOTE Patrice. Ce dernier est spécialisé dans la recherche de subventions européennes, d'aides auprès de divers organismes afin de financer des projets tels que la conciergerie, la forêt pédagogique.

Monsieur L'HOTE Patrice opère selon un modèle de contrat info veille. En fonction des projets de la commune, il assure une veille active afin d'identifier les différentes sources de financement disponibles tant au niveau national qu'europpéen. Il est à noter qu'une part importante des fonds alloués aux collectivités ne sont pas utilisés.

Monsieur L'HOTE Patrice maîtrise les différents dispositifs existants pour accompagner les collectivités territoriales.

Le contrat Info veille est proposé sous la forme d'un forfait de 2000€ HT.

Deux options s'offrent à nous concernant le contrat : soit celui-ci prend fin à ce stade, auquel cas Monsieur LHOTE Patrice nous informera des subventions potentielles auxquelles nous pourrions prétendre, et nous procéderons à la constitution des dossiers nous-mêmes ; soit Monsieur L'HOTE Patrice se chargera des démarches administratives, moyennant une commission sur les subventions obtenues.

Nous examinerons en premier lieu les propositions de Mr L'HOTE Patrice et prendrons une décision en fonction des résultats de ses recherches.

Le Conseil Municipal a pris la décision à l'unanimité d'accepter le contrat info veille proposé par Monsieur L'HOTE Patrice.

## LA MAÏADE

Un sondage a été effectué sur WhatsApp afin de déterminer les disponibilités des onze conseillers.

Les dates initialement proposées étaient le 3, 4, 11 et 13 juillet 2026.

Monsieur le Maire souhaite la présence de tous les élus pour cette MAÏADE.

Par conséquent, les nouvelles dates proposées sont le samedi 4 juillet et le Samedi 5 septembre 2026.

Seul Monsieur David JAQUET est indisponible le samedi 4 juillet 2026.

Le conseil approuvera une date prochainement.

A 19H56 l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 2 JUILLET 2026 à 18H30**